

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 28 juin 2013
(convocation du 17 juin 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Juin Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h45
M. DAVID Alain à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11h45
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12h30
M. BRON Jean-Charles à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11h45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. HERITIE Michel à Mme DE FRANCOIS Béatrice à partir de 13h00
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 10h10 et à compter de 13h15
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h05
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude à partir de 11h50
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11h50
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h15 et à partir de 11h35
M. TOUZEAU Jean à Mme CARTRON Françoise à partir de 11h35
Mme LACUEY Conchita à M. ANZIANI Alain à partir de 11h35
M. SOUBABERE Pierre à M. COUTURIER Jean-Louis à partir de 12h15
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine
M. BOUSQUET Ludovic à M. JOUBERT Jacques à partir de 13h15
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
Mme COLLET Brigitte à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12h45
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h05
Mme DELATTRE Nathalie à M. GUYOMARC'H à partir de 12h26

Mme DESSERTINE Laurence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h00
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 12h15
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Yohan
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 12h00
Mme EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime à partir de 12h10
Mme. FOURCADE Paulette à Mme. FAORO Michèle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h40
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. LAGOFUN Gérard à M. TRIJOULET Thierry à partir de 13h00
M. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 12h30
M. MANGON Jacques à Mme FAYET Véronique à partir de 12h05
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h00
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10h40
Mme TOUTON Elisabeth à M. SIBE Maxime à partir de 12h40
Mme WALRYCK Anne à M. SOUBIRAN Claude à partir de 12h35

LA SEANCE EST OUVERTE

**Ville de Saint Médard en Jalles - Jalles house Rock les 6 et 7 juillet et
Patrimoine Mais Presque le 14 septembre 2013 - Subvention de la Communauté
Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La ville de Saint-Médard-en-Jalles est engagée dans l'organisation d'évènements inscrits sur la période estivale : Jalles House Rock, qui ouvre l'été par un festival musical rock à destination d'un public jeune, et Patrimoine mais presque... qui favorise d'une façon innovante et festive la notion d'un patrimoine périurbain.

Pour 2013, ces deux évènements continuent sur la lancée des éditions précédentes.

1 – Jalles House Rock

Organisé les 6 et 7 juillet, à l'issue des examens et avant les premiers départs en vacances, le festival Jalles House Rock permet d'entamer l'été sur un rythme festif. C'est un temps symbolique, convivial, organisé par la municipalité en étroite collaboration avec l'association L'Estran destiné en premier lieu aux adolescents, lycéens, étudiants et jeunes actifs.

Un mois avant le festival la ville organisera un tremplin jeunes talents ouvert aux groupes girondins. Le vainqueur participera au festival et prendra part au concert final des Scènes croisées au théâtre Barbey tout en bénéficiant d'un accompagnement par la Krakatoa pouvant déboucher sur un concert en première partie d'une tête d'affiche.

La soirée du festival s'articule en musique entre les petites têtes d'affiches, aussi appelés talents en devenir (Soma, Exsonvaldes), les talents locaux afin de dynamiser la scène rock bordelaise (Narvalo, The Black sheeps...), et une tête d'affiche : Stuck in the Sound. Enfin, la soirée se termine en discothèque géante à ciel ouvert sur des rythmes électro-rock.

Le dimanche après-midi s'articule autour d'un vide grenier-brocante spécial "Rock et Vintage", de la musique live avec essentiellement des groupes locaux et une offre de restauration riche et variée avec la participation des commerçants locaux.

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Saint Médard en Jalles à la fiche action 31.

La communauté Urbaine, qui soutient cette manifestation depuis 2012, a été sollicitée pour reconduire son soutien financier de 7 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 78 140 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Achats	15 175	Vente de produits	17 970
Services extérieurs	9 510	Conseil Général	3 100
Autres services extérieurs	28 720	CUB	7 000
Frais de personnel	22 080	Commune de Saint Médard en	
Autres charges de gestion	2 605	Jalles	31 000
courante	50	Association l'Estran	700
Amortissement		Transfert de charges	18 370
TOTAL	78 140		78 140
<i>Contributions volontaires en nature</i>	<i>35 400</i>	<i>Contributions volontaires en nature</i>	<i>35 400</i>

2- Patrimoine mais presque

D'année en année Patrimoine mais presque... met un quartier de la ville différent à l'honneur. Après le château Belfort en 2011, le quartier de Gajac en 2012, l'édition 2013, qui se déroulera le 14 septembre durant les journées du patrimoine, s'installe dans le quartier de Magudas.

Cette manifestation s'articulera autour de trois propositions :

- Les parcours : différents parcours seront élaborés traversant des sites repérés sur le quartier (patrimoine bâti, patrimoine naturel et espaces atypiques). Les parcours sont élaborés de façon à permettre une découverte d'espace de différentes manières (traditionnelle, décalée, sportive ou libre).
- Les installations sur site : les installations permettent de donner vie aux espaces valorisés par la manifestation et d'alimenter le sens collectif du projet. On y retrouvera des installations artistiques, des installations ludiques ainsi qu'un espace de détente et d'information.
- La soirée : en fin de journée le public est invité à partager un moment convivial autour d'un apéritif, d'un repas champêtre et d'un bal populaire et original.

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Saint Médard en Jalles à la fiche action 31.

La communauté Urbaine qui soutient cette manifestation depuis 2012, a été sollicitée pour reconduire son soutien financier de 3 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel TTC de 22 930 € répartis comme suit :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Achats	5 730	CUB	3 000
Services extérieurs	940	Commune de Saint Médard en	19 930
Autres services extérieurs	12 460	Jalles	
Frais de personnel	3 400		
Autres charges de gestion courante	400		
TOTAL	22 930		22 930

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2011/0778 du 25/11/2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les manifestations Jalles House Rock et Patrimoine Mais Presque relèvent « d'un fond d'aide aux communes »,

DECIDE

Article 1 : L'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 7 000 € pour l'organisation la manifestation Jalles House Rock qui se déroulera les 6 et 7 juillet 2013, et de 3 000 € pour l'organisation la manifestation Patrimoine Mais Presque qui se déroulera le 14 septembre 2013 à la Ville de Saint-Médard-en-Jalles.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : La dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée au budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 657341, fonction 33, CRB UA01.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 juin 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
16 JUILLET 2013

PUBLIÉ LE : 16 JUILLET 2013

Mme. FRANÇOISE CARTRON